



Annulation devis et retour de chq

Par **nouchet**, le **02/09/2010** à **13:09**

Bonjour,

nous avons signer un devis pour la geothermie, sur lequel nous avons préciser isolation en 2 temps , nous avons donc donner un chq; après quelque temps la société nous a envoyer un dossier tehnique nous indiquant qu'il fallait isoler partout et avant leur intervention ; nous avons donc annuler la commande mais problème pour nous retourner notre chq

merci de nous aider